



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UNE PERFORMANCE INTITULEE "CONTES EN LIBERTE" PAR ROBERTE LAMY LE SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 A 14H30 A LA BIBLIOTHEQUE OUEST

**DÉCISION N° DM-23-192
EN DATE DU 23 MAI 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2023-2024,

CONSIDÉRANT la proposition d'animation de Roberte Lamy, en sa qualité d'artiste-auteure, domiciliée à Le Bourg – 46250 LES ARQUES,

D É C I D E

DE SIGNER avec Roberte Lamy, en sa qualité d'artiste-auteure, domiciliée à Le Bourg – 46250 LES ARQUES, un contrat de prestation de service pour l'animation d'une performance autour de ses œuvres intitulée « Contes en liberté », le samedi 7 octobre 2023 à 14h30 à la Bibliothèque Ouest dont le coût est fixé à quatre cents euros (400,00€ TTC) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230523-lmc1H10698H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/05/2023 Date de Publication : 23/05/2023
